

n°4 – 2017 -

UBMP Faire-connaître
Sensibilisations
Promotion
Porte-Ouverte
Semaine
16-21-octobre-2017
Solutions
Portes Réflexions
Présentation Réunions
Médiateur
Activités Médiation
Conférences
Ateliers
Echanges
Ouvrons

SOMMAIRE

Editorial

Agenda : Conseils de Direction, Interventions,
Réalizations, Projets, Articles, infos ;
Conférences, Films... Bibliothèque

L'été arrive !

**CONSEILS DE DIRECTION**

A venir

Namur, le 11/09/2017 – 14 à 18h
Bruxelles, le 09/10/2017 - 14 à 18h
Bruxelles, le 06/11/2017 – 14 à 18h
Namur, le 11/12/2017 – 14 à 18h

**PRÉPARATION DE
LA SEMAINE DE LA MÉDIATION 2017**

Bruxelles, 27/06/2017 - 17h30 à 19h
Bruxelles, 18/07/2017 - 10h à 12h
Bruxelles, 28/08/2017 - 14h30 à 16h30

Réunion - inscription obligatoire :
Monique De Pauw mdpump@outlook.com**INTERVISIONS**

Jeudi 14/09/2017 de 18h à 20h
au Centre Européen de Médiations (asbl)
Org. Serge Dilleens & Radouane Bouhhal
Helene.vds@ubmp-bupb.org

D'autres dates - à venir

Conseil de Direction

Hélène VAN DEN STEEN, présidente - Paul BOURGEOIS, vice-président
Monique DEPAUW, trésorière - Renée HUYBRECHTS, secrétaire
Ghislaine DELVIGNE, Sehriban SARITAS, Laurence HANIN-JAMOT,
Maria RUISI, Brunhilde CALEWAERT, Almudena VAQUERIZO GILSANZ,
Grégory SIMON, Hélène HALPERIN-KATZ

**Paraît 4 fois par an**Janv./Févr. – Avril/Mai -
Août/Sept. - Nov. /Déc.

Axes principaux d'actions de l'UBMP pour 2014-2018

- Défendre et protéger la profession en associant tous les médiateurs
- Assurer une visibilité de la profession auprès des pouvoirs publics.
- Regrouper et unir les médiateurs professionnels des champs multiples et variés
- Promouvoir la médiation auprès du public et des pouvoirs politiques et informer c'est-à-dire faire connaître la médiation et ses différents champs de pratique auprès des écoles, du grand public, des décideurs, des médias...

Pour participer à nos réunions - contactez un responsable ou le secrétariat via emailInterventions : Sehriban Saritas & coll. - sehriban.saritas@ubmp-bupb.orgEthique et déontologie : Maria Ruisi & coll. - maria.ruisi@ubmp-bupb.orgActeurs en médiation : Monique De Pauw & coll. - monique.depauw@ubmp-bupb.orgSéminaires / Formations continues : Hélène van den Steen & coll. - helene.vds@ubmp-bupb.orgReconnaissance titre / SPF Economie / UCM : Grégory Simon gregory.simon@ubmp-bupb.org & Hélène van den Steen
Promotion médiations (assurances, mutuelles...) : Brunhilde Calewaert & coll. - brunhilde.calewaert@ubmp-bupb.orgSite UBMP & Newsletter: Laurence Hanin-Jamot & Hélène van den Steen - ubmp.bupb.news@gmail.comPublications / Ecrits en médiation : Hélène vds & Marilia de Lara - mariliadelara@gmail.comMédiation familial en planning : Marie-Paule Henry - helene.vds@ubmp-bupb.org**Commission Fédérale de Médiation – Nous avons 8 représentants****ECHOS DU SITE - une vitrine de l'UBMP vers l'extérieur**
Actuellement le site internet est en transformation

- Mise en ligne de différents articles en lien avec la médiation, le médiateur et sa pratique ;
- Information concernant les possibilités de stages pratiques, lecteurs T.F.E. (listing au secrétariat) ;
- Profil professionnel « Médiateur » approuvé par le Conseil Supérieur de l'Enseignement de Promotion Sociale – le 1/07/2011 (s/ site) ;
- Diffusion de documents sur l'Assistance judiciaire en médiation (s/ site) ;
- Mise en ligne d'un annuaire – (s/ site) ;
- Formations, séminaires organisés par nos membres (s/ site).
- Bibliothèques: www.ubmp-bupb.org/fr/bibliotheque - www.ubmp-bupb.org/nl/bibliotheek
www.bibli2709.cfwb.be - www.universitedepaix.org/ressources

<http://www.ubmp-bupb.org/>

« Site »



Les Instituts d'Enseignement de Promotion Sociale organisés/subventionnés par la Communauté française proposent une formation « **Spécialisation de médiateur** » avec **diplôme de la Communauté française**.

Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale - IPEPS – Seraing - Réseau Provincial Rue C. Trouillet, 48 – 4100 Seraing Tél. : 04-330.72.91/96 - N° Vert : 0800 14 162 anne.faniel@provincedeliege.be - psseraingsup@provincedeliege.be http://www.mafuturecole.be	Institut Roger Guilbert Réseau Cocof Campus Céria av. Emile Gryson, 1 1070 Bruxelles Tel. 02/526.75.40/41 - http://www.ceria.be/irg	Cours pour éducateurs en fonction - CPSE (asbl) Réseau libre Rue des Fortifications 25 4030 Liège Tel: 04/ 343 00 54 info@cpse-liege.be
--	---	--

Finalités et contenus de la formation

La formation s'adresse à tout professionnel de la relation qui souhaite développer ses capacités d'intervention dans des situations difficiles voire conflictuelles. Cela peut concerner de nombreux secteurs tels que les conflits familiaux, le divorce, l'aide à la jeunesse, les conflits et la violence dans les écoles, les quartiers, la cohabitation interculturelle, le milieu pénal, les relations d'équipe, l'entreprise, le domaine civil et commercial... La place de la médiation dans ces différents secteurs est en développement. Les étudiants, tout en assimilant les modèles de médiation proposés, participeront à ce mouvement de recherche et d'ouverture sur la médiation et sur le rôle de médiateur.

Cette **spécialisation** développe une approche multidisciplinaire pour former efficacement des médiateurs aptes à gérer de manière humaine les conflits vécus par des individus ou par des organisations. Grâce aux différents volets développés dans la formation, vous exploitez vos compétences de médiateur dans les divers secteurs.

La démarche multidisciplinaire renforcée par des stages et des séminaires va ainsi permettre d'appréhender le contexte dans lequel se déroule la crise. L'observation, l'écoute active, la décentration, la gestion des émotions, le décodage institutionnel, la pratique philosophique sont des moyens mis en œuvre pour analyser les situations conflictuelles.

En tant que médiateur vous serez capable de créer des conditions propices à la recherche de piste de changement et en dégager des solutions créatives sans pendant.

LE MEDIATEUR EXEMPTÉ DE LA TVA ?

« Conformément à l'article 44, § 2, 5°, du Code de la TVA, les prestations de services qui ont pour objet l'orientation scolaire ou familiale, ainsi que les livraisons de biens qui leur sont étroitement liées, sont exemptées de la TVA. Les prestations de services des médiateurs familiaux sont exemptées de la TVA en vertu de cette disposition légale. Les prestations fournies par les avocats en tant que médiateurs familiaux sont par conséquent exemptées. D'autres exemptions de TVA sont aussi susceptibles de s'appliquer, telle que l'exemption en faveur des conférenciers (art.44, §2, 8°, du Code de la TVA) et l'exemption relative aux contrats d'édition d'œuvres littéraires et artistiques conclus par les auteurs (article 44, § 3, 3°, du Code de la TVA), pour autant que toutes les conditions d'application de ces dispositions légales soient remplies. »

LA MEDIATION PRISE EN COMPTE PAR L'EMPLOYEUR, LA MUTUELLE, L'ASSURANCE ... ?

Des **employeurs, Actiris, ...** certaines mutuelles et assurances interviennent pour une part dans le prix des séances de médiation. Un document est à compléter par le médiateur pour vos séances de médiation : Etat des frais : date, durée, coordonnées du médiateur et des intéressés.

N'oublions pas **l'assistance judiciaire en médiation** (intervention 40€/h indexée/médiation + 50€ frais de dossier).

Si vous êtes agréés par la C.F.M. – acceptez l'assistance judiciaire. Voyez sur www.ubmp-bupb.org les modalités.

CLAUSE DE MEDIATION

Nous conseillons d'insérer dans les contrats, l'engagement à proposer le recours à la médiation comme préalable à toute gestion d'un litige par la voie judiciaire. **Exemples de clauses de médiation :**

1. En cas de litige entre les partenaires relatif à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, qui ne pourrait être résolu à l'amiable, les parties s'engagent à tenter de résoudre leur différend par la médiation. Les parties choisiront de commun accord le médiateur qui sera chargé de la mission stipulée à l'alinéa précédent. Les parties prendront en charge, à part égales, l'ensemble des frais et honoraires engendrés par le processus de médiation. ou
2. Les parties s'engagent, conformément à l'article 1725 cj, §1^{er}, à recourir à la médiation, préalablement à toute autre mode de résolution de leurs éventuels différends quant à la validité, la formation, l'interprétation, l'exécution et la rupture du contrat pourraient susciter. Les parties choisiront de commun accord le médiateur qui sera chargé de la mission stipulée à l'alinéa précédent. Les parties prendront en charge, à part égales, l'ensemble des frais et honoraires engendrés par le processus de médiation.

+ Au choix:

En cas d'arrêt de la médiation, les parties soumettront le litige à l'arbitrage, conformément

Ou..... seuls des tribunaux de Bruxelles seront compétents.

UBMP-BUPB-BUPM : l'Union Belge des Médiateurs Professionnels est une Union professionnelle créée en 2003, reconnue par le Conseil d'Etat en 2006 et par le SPF Economie comme Fédération Nationale Professionnelle en 2014. Elle regroupe des médiateurs exerçant dans de multiples champs. Elle a pour mission de promouvoir la médiation et d'assurer le développement de la profession. www.ubmp-bupb.org

L'UBMP accueille, comme membre adhérent, toutes personnes intéressées par ses activités (ex: personnes de confiance, experts, parents...). Les membres effectifs sont médiateurs professionnels.

Nous recherchons des salles pour nos assemblées, séminaires, fêtes....

Vous avez une proposition ? Contactez notre secrétariat via email : secretariat@ubmp-bupb.org

Ce qui est remarquable c'est que chaque jour, nous pouvons choisir l'attitude que nous aurons pendant cette journée. Nous ne pouvons pas changer notre passé. Nous ne pouvons pas changer les actes d'autrui. Nous ne pouvons pas changer l'inévitable. La seule chose que nous pouvons modifier, c'est notre attitude face à la vie et à ces événements. Je suis convaincu que ma vie est faite de 10% de ce qui m'arrive et à 90% de ma réaction face à ce qui m'arrive. Et il en va de même pour vous. Nous sommes responsables de nos attitudes. Charles R. Swindoll

Le vent et le soleil

Le soleil et le vent se prirent de querelle, chacun d'eux se prétendant le plus fort.
La discussion fut longue, car ni l'un ni l'autre ne voulut céder.
Ils virent un cavalier sur la route et décidèrent d'essayer, sur lui, leurs forces.
— Regarde, disait le vent, je n'ai qu'à me jeter sur lui, pour déchirer ses vêtements.
Et il commença à souffler de toutes ses forces.
Plus le vent faisait d'effort, plus le cavalier serrait son kaftan ; il grognait contre le vent ; mais il allait plus loin, toujours plus loin.
Le vent se fâcha, déchaîna sur le voyageur pluie et neige ; mais celui-ci s'entoura de sa ceinture et ne s'arrêta pas.
Le vent comprit qu'il n'arriverait pas à lui arracher son kaftan et le soleil sourit, se montra entre deux nuages, sécha et réchauffa la terre, et le pauvre cavalier, qui se réjouissait de cette douce chaleur, ôta son kaftan et le mit sous lui.
— Vois-tu, dit alors le soleil au vent malveillant, avec le bien on obtient plus qu'avec le mal.



Extension à lire <http://www.mediate.com/pfriendly.cfm?id=13233>

INFOS - INFOS - INFOS – INFOS - INFOS – INFOS - INFOS – INFOS - INFOS – INFOS

FRAIS D'ITINERANCE ou DE ROAMING

Bonne nouvelle pour tous ceux qui bougent en Europe.

À partir du 15 juin 2017¹, les frais d'itinérance que vous payiez à votre opérateur de téléphonie mobile seront supprimés. Jusqu'à présent, lorsque vous voyagez dans un pays de l'UE autre que le vôtre, votre opérateur de téléphonie mobile vous facturait les communications (appels vocaux, SMS et données) passés dans ce pays à un tarif plus élevé. Il y a 10 ans, l'UE a exigé que les opérateurs réduisent les frais d'itinérance au profit des consommateurs. À partir du **15 juin 2017**, les frais d'itinérance seront supprimés lorsque vous voyagez **occasionnellement** dans les pays de l'UE autre que le vôtre. La nouvelle réglementation de l'UE s'applique aux services de données, aux appels vocaux et aux SMS.



Ce qu'il faut savoir pour ne pas se faire avoir : Extrait article rti.be.info / Publié le 11/06/2017 -

<http://www.rti.be/info/monde/europe/les-frais-d-itinerance-en-europe-font-presque-partie-de-l-histoire-ancienne-ce-qu-il-faut-savoir-pour-ne-pas-se-faire-avoir-925946.aspx>

Plusieurs zones en Europe peuvent échapper à la réglementation : La méfiance reste de mise, plusieurs zones en Europe peuvent échapper à cette réglementation. Il aura fallu dix ans pour réguler, puis réduire les frais avant d'y mettre fin. Désormais, les appels, envois de SMS et utilisation de données via la 3G/4G sont facturés au même tarif que les communications nationales. Cette réglementation concerne les 28 pays membres de l'UE, dont le Royaume-Uni (malgré le vote sur le Brexit) et trois autres pays : Islande, Norvège et Liechtenstein. **Le roaming est encore actif** en Suisse, Andorre, Monaco, Saint-Marin, au Vatican ainsi que dans la France d'Outre-mer : la Guyane, la Guadeloupe, la Réunion, la Martinique, à Mayotte et Saint-Martin.

Appels internationaux depuis la Belgique toujours plus chers : Les appels internationaux depuis la Belgique ne sont, quant à eux, pas concernés par cette mesure. Ils continueront à être facturés plus chers que les appels nationaux. Un client qui se trouverait près d'une frontière belge ne paierait donc pas le même tarif selon le côté duquel il se trouve. Pour éviter les abus du système et qu'une personne aille s'abonner dans un pays où les communications sont moins chères avant de revenir dans son pays de résidence, l'UE a prévu la parade.

Peut-on tricher? S'il veut profiter des tarifs domestiques, **le consommateur doit ainsi passer davantage de temps dans son pays qu'à l'étranger et ne doit pas avoir une utilisation moyenne de son forfait plus importante à l'étranger que chez lui.** Le roaming est **destiné à être utilisée de manière occasionnelle**. Si votre usage est permanente, votre opérateur de téléphonie mobile peut vous facturer des frais d'itinérance, plafonnés (voir la politique d'utilisation raisonnable ci-dessous). Ainsi, lorsque vous franchissez une frontière au sein de l'UE, vous continuez à recevoir un message de votre opérateur vous informant que vous êtes en itinérance. Il vous rappelle aussi sa politique d'utilisation raisonnable.

¹ https://ec.europa.eu/belgium/news/170615_roaming_fr
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32016R2286>
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32015R2120>

ERASMUS

Erasmus existe depuis 30 ans. C'est un programme les plus emblématiques de l'Union européenne qui de 11 pays à l'origine s'étend aujourd'hui à 33 pays. Il encourage la mobilité de tous les jeunes en leur permettant de développer leurs talents et leurs compétences. Il a fait émerger une véritable Union des citoyens². Ce qui est intéressant pour les médiateurs, c'est la conséquence de cette mobilité: 3 millions d'étudiants en ont bénéficié. Mais plus que des études, une langue et l'expérience de l'étranger, les étudiants Erasmus se construisent leur avenir sentimental et familial. En effet, 1/4 des étudiants Erasmus a rencontré son partenaire lors de son séjour. Et en 25 ans, 1 million de bébés sont nés de ces rencontres (voir l'enquête détaillée). 33% des étudiants Erasmus forment donc des couples bi-nationaux. Et cela ne va que s'amplifier puisque selon la Commission européenne³ 10% des jeunes Européens étudient ou se forment à l'étranger grâce à des soutiens publics et privés.



Erasmus, déjà un million de bébés ([lire plus](#)) dans un article de la libre.
Les "enfants Erasmus": la première génération 100 % européenne ([lire plus](#)) dans le courrier international. Trente ans d'Erasmus et "un million de bébés européens" ([lire plus](#)) dans challenges.
Un million de bébés ([lire plus](#)) sur le site de UCLouvain.be.



**Erasmus n'est pas une année dans ta vie,
mais une vie dans une année.**

EN DE KINDEREN SCHEIDEN MEE · HET ZANDKASTELENPROGRAMMA - Gary Neuman

"Ik denk dat scheiden net zo iets is als een appel verdelen. De ene helft ben je kwijt en de andere hou je zelf." - Jongen (12 jaar)
"Gary is one of the best psychotherapists in the world." - Oprah Winfrey.

De meeste kinderen van gescheiden ouders voelen zich verdrietig, verward, boos, schuldig en in tweestrijd met zichzelf. Als ze deze gevoelens niet kunnen uiten en op een gezonde manier kunnen verwerken, dan is de kans groot dat het beeld dat het kind van zichzelf en van anderen heeft wordt aangetast. Hoe een kind de scheiding ervaart zal aanzienlijke invloed hebben op zijn vermogen om later zelf liefdesrelaties aan te gaan, deze in stand te houden en een goede ouder te worden. Hoewel echtscheiding een probleem van het hele gezin is, gaat dit boek op de eerste plaats over de kinderen; **over de impact die de scheiding op hen heeft vanaf de geboorte tot de eerste jaren van volwassenheid en hoe je daar als ouder het beste mee omgaat**. De bedoeling van dit boek is niet om ouders in de rol van therapeut te dwingen. Het is een **hulpboek** waaruit je specifieke hoofdstukken of korte fragmenten kunt halen die over problemen gaan waar je als gescheiden ouder mee kampt.

En de kinderen scheiden mee is gebaseerd op de observaties en **ervaringen van Gary Neuman met meer dan 20.000 Amerikaanse kinderen en hun ouders** die hebben deelgenomen aan het Zandkasteleprogramma, een intensieve groepssessie met kinderen van gescheiden ouders in de **leeftijd van 6 tot 17 jaar**.

Het boek is bewerkt door Lianne van Lith die als mediator dagelijks werkt met ouders en kinderen met problemen rondom de scheiding.
2017, 6de geactualiseerde druk · 294p.- uitg: SWP



² http://europa.eu/rapid/press-release_SPEECH-17-1624_en.htm

³ <http://www.berlinestanus.com/berlin-est-a-eux/erasmus-a-25-ans-bilan-des-etudes-des-voyages-et-des-bebes.html#sthash.sYaU7pCQ.dp5>

ACTIVITES: UBMP-BUPB-BUPM

La semaine de la médiation



du 16 au 21 octobre 2017

Dans le cadre de cette troisième édition de la semaine de la médiation, nous vous sollicitons pour ouvrir vos services de médiation. Cette année la semaine de la médiation aura lieu du 16 au 21 octobre 2017.

La semaine de la médiation est un moment privilégié pour faire connaître les médiations et nos services auprès d'un public toujours plus large. Aussi nous vous sollicitons pour ouvrir vos services au public mais aussi aux différents professionnels, médiateurs, psychologues, travailleurs sociaux, policiers, médecins...

Cette ouverture peut se faire quelques heures, une demi voire une journée sous forme d'accueil/infos, d'atelier de réflexion, d'atelier sur la médiation, de sensibilisation ... Plusieurs services ont déjà transmis leurs idées.

La Commission Fédérale de la Médiation s'est ajoutée à cette manifestation. Elle publiera un livret reprenant les manifestations qui auront lieu dans ses locaux et celles en Belgique qui lui auront été signalées avant le 28 juin.

L'UBMP, quand à elle, continuera la promotion et la coordination de la semaine de la médiation lors de prochaines réunions prévues :

Mardi 18/7/2017 (de 10h00 à 12h00) à Bruxelles
& Lundi 28/8/2017 (de 14h00 à 16h30) à Bruxelles

- **Lieu** : siège social de l'UBMP : 19 Avenue de Mars à 1200 Woluwe St Lambert
- **Inscriptions** OBLIGATOIRES : Monique DE PAUW : mdpubmp@outlook.com
- **Conditions** : ouvert à tous gratuitement – Bienvenue.

L'UBMP fera la promotion des différentes manifestations prévues durant cette semaine, dès fin août.

AGENDA DE LA SEMAINE MONDIALE DE LA MEDIATION 2017 – UBMP (à ce jour)

Durant cette semaine, toutes les activités organisées avec le soutien de l'UBMP sont gratuites ou entre 5€ et 10€

DATE	HEURES	LIEU	ACTIVITE	ORGANISATION	CONTACT
Lu 16/10 au Sa 21/10	Sur Rendez-vous	8400 OSTENDE Henegouwenstraat, 1/0508	Découverte et sensibilisation à la médiation	Robert GENICOT	creerge@gmail.com +32(0)470 830 148
Lu 16/10	8h00 – 13h00	5000 NAMUR Maison des citoyens Hôtel de Ville - Rue de Fer	Croyances du médiateur et du médié en médiation	Maria RUISI	maria.ruisi@ubmp-bupb.org
	13h15 - 17h30	5000 NAMUR Maison des citoyens Hôtel de Ville - Rue de Fer	Dire ou ne pas dire en médiation	Sehriban SARITAS	sehriban.saritas@ubmp-bupb.org
Mar 17/10	9h00 – 12h15	7100 LA LOUVIERE CHU TIVOLI Av. Max Buset, 34	La médiation à l'hôpital, parlons-en !	Grégory SIMON Service de médiation	gregory.simon@chu-tivoli.be +32(0)495.695.608.
	12h00 – 14h00	1000 BRUXELLES Institut Charles Gheude/ICG Rue des Tanneurs 41	Les Pratiques Préventives et Restauratives avec les jeunes	LE SOUFFLE ASBL + Equipe des PPR de l'ICG/Cocof	Joëlle TIMMERMANS lesouffle@skynet.be +32(0)476 675 396 www.lesouffle.be
	16h30 – 18h30	BRUXELLES Institut Charles Gheude/ICG Rue des Tanneurs 41	Faire de la crise une opportunité pour le groupe / la Médiation Collective - 2 x 25 ans de la Médiation Collective	LE SOUFFLE ASBL Joëlle TIMMERMANS Juan José ROMERO	Joëlle TIMMERMANS lesouffle@skynet.be +32(0)476 675 396 www.lesouffle.be
Mer 18/10	8h30 – 16h30	4030 GRIVEGNEE 25, rue des Fortifications	CPSE Open Class en présence de différents intervenants (internes et externes)	Fanette DUCHESNE Lucie FANELLO Joëlle TIMMERMANS & Autres médiateurs	CPSE Grivegnée Dounia CHAOUI chaouidounia.cpse@gmail.com Latifa BOUZALGHA b78.latifa@gmail.com
	13h30 - 17h00	5000 NAMUR Université de Paix 4 Bd du Nord	Les incontournables du médiateur ou quelques outils du médiateur	Almudena VAQUERIZO GILSANZ	www.universitedepaix.org almudena.vaquerizo@ubmp-bupb.org
	17h00 – 19h00	4030 GRIVEGNEE 25, rue des Fortifications	Table Ronde	Invités Médiateurs	Dounia CHAOUI chaouidounia.cpse@gmail.com
Jeudi 19/10	Matin	1000 BRUXELLES Hôtel PLAZA Bd Adolphe Max 118	Pertinence de la Médiation dans les situations de violences intrafamiliales	Hélène VAN DEN STEEN (Fr) Monique DE PAUW Lieve LAGAE (NI)	CENTRE EUROPEEN MEDIATIONS Hélène VAN DEN STEEN helene.vds@ubmp-bupb.org
	Après-midi	1000 BRUXELLES Hôtel PLAZA Bd Adolphe Max 118	La place et la parole de l'enfant en médiation	Brunhilde CALEWAERT (Fr) Renée HUYBRECHTS (NI)	UBMP – BUPB - BUPM Brunhilde CALEWAERT bubucalewa@gmail.com + 32 (0)477 39 28 12
Vendredi 20/10	10h00-13h00	1060 BRUXELLES Rue de l'Hôtel des Monnaies 119	Atelier : La confidentialité en Médiation	Hélène Halpérin-Katz Laurence Hanin-Jamot	laurence.hanin@ubmp-bupb.org
Samedi 21/10	9h00 – 13h00	1200 BRUXELLES Av Louis Gribaumont 151	Porte Ouverte : « La médiation accessible à tous... » Informations générales sur les médiations.	LEXALITER asbl Joëlle MARCHANT Rudy BADIN	mediation@lexaliter.com

**Quand j'ai tort, j'ai mes raisons, que je ne donne pas.
Ce serait reconnaître mes torts !**

Raymond Devos

Lu 16/10 au Ve 20/10		1000 Bruxelles Bd Simon Bolivar, 30 (WTC III)	Divers ateliers / conférences... Commission fédérale de médiation (prix : €/Journée)	CFM	http://www.cfm-fbc.be/fr 02 552 24 00 Barbara.Gayse@just.fgov.be
Jeudi 19/10	9h30 – 16h30	1000 BRUXELLES Hôtel PLAZA Bd Adolphe Max 118	Journée pour les Médiateurs Agréés avec divers ateliers bilingues...	Commission Fédérale de Médiation	http://www.fbc-cfm.be/nieuws Barbara.Gayse@just.fgov.be

L'approche Médiation un chemin possible vers la dimension spirituelle ?

« Il faut avoir contacté le chaos en soi pour accoucher d'une étoile qui danse » -
Frédérich Wilhelm Nietzsche

Question interpellante s'il en est !

L'idée d'un pont entre approche médiation et spiritualité a fait doucement son chemin en moi bien avant mon voyage en Indonésie. En amont, il y avait bien évidemment les jalons de mon propre chemin d'évolution personnelle...

En réalité, l'idée que l'approche de la médiation constitue en soi une forme de médiation pour accéder à la dimension de la spiritualité était déjà en gestation, à l'état d'hypothèse avancée.

Elle allait mûrir et trouver son point d'orgue hors le périmètre de notre bon vieux continent.

Rendue en ce pays du bout du monde, en terre d'Indonésie... en étant sur place, l'imprégnation et l'influence de ce sublime coin de la planète seront catalyseurs de l'élan d'écriture.

Tel un aimant, mes carnets de route ont attiré les mots, les phrases, les images au fur et à mesure du voyage ! De paysages en panoramas, de découvertes en explorations, de couleurs en tableaux vivants, de visages en merveilleux sourires, de perceptions en sensations, d'émotions en émotions, j'allais poursuivre la réflexion et aussi un périple intérieur des plus intéressants...

En ce pays fascinant, où la beauté est offerte aux voyageurs tel un gage d'hospitalité inconditionnelle, tout est prétexte à vivre la spiritualité. Du moindre des gestes de la vie quotidienne, de la nourriture préparée sur feuilles de bananiers aux offrandes journalières, des rizières aux temples, des lacs intérieurs aux variations océaniques omniprésentes, derrière les sourires radieux et la profondeur ébène des regards ... il y a comme un champ de présence vibrant et donnant accès à cette voie transcendante de la spiritualité. Un peu comme si l'air ambiant respirait à partir de cette dimension subtile et tangible à la fois.

Une spiritualité vivante, intégrée au chapelet des jours qui passent, aux rythmes de la nature et des cycles de vie. Indéniablement, les indonésiens ont eux aussi leurs formes de médiations, leurs médiateurs qu'ils soient humains ou immatériels !

Quoiqu'il en soit, partout où que nos pas nous mènent, pour peu que nous soyons attentifs, il y a ces rencontres particulières, ces rendez-vous marqués par le sceau de la synchronicité pouvant donner accès à des expériences particulières.

Un peu comme lorsque j'ai posé les pieds sur « le continent de la médiation », m'imprégnant de sa philosophie et du sens de cette approche, il me semble que la découverte de la spiritualité ressemble à l'exploration d'un pays inconnu.

Le besoin de spiritualité est une aspiration profonde, une fonction vivante intrinsèquement liée à la nature humaine. La spiritualité peut emprunter plusieurs chemins, revêtir des formes diverses. Elle n'a rien d'une vérité toute construite, prête à avaler. Loin des dogmes et des systèmes de croyances figés, des textes de référence édictant ce qu'il convient de croire et rejeter, elle nous invite à découvrir qui nous sommes véritablement en profondeur et à forger sa propre vérité.

En réalité, la spiritualité ne devrait pas être l'apanage d'un système religieux donné ou d'une philosophie culturelle. Par ailleurs, on ne rentre pas en spiritualité comme on entrerait dans un système de pensées fermé. C'est bien tout le contraire !

A l'instar de Carl Gustav JUNG, je dirais que la spiritualité est plus affaire de « religiosité » que de chapelles dogmatiques.

Concrètement, la spiritualité consiste à reconnaître l'existence de notre « Moi » véritable, de nos identités multiples, de notre ESSENCE, et à apprendre à nous laisser guider par elle. Il s'agit donc de réaliser une expérience hautement initiatique.

C'est en quelque sorte partir en exploration d'un autre « continent » de notre être, d'une partie lumineuse, puissante et transcendante, qui ne demande qu'à être développée au travers de l'expérience. Lorsque nous avons le privilège d'être en connexion avec cette dimension, elle peut transformer nos états internes en nous permettant d'accéder à plus de liberté, de capacité d'action (empowerment) et de créativité.

Elle peut transformer aussi la sphère cognitive, nos postures, nos comportements, en agissant comme une véritable source d'énergie élevant notre conscience.

Mais quel est le lien, me direz-vous, entre médiation et spiritualité ?

A travers mon expérience personnelle, la pratique journalière de la médiation, je peux témoigner du fait que celle-ci permet d'interroger fondamentalement la question du sens. Quel est mon propre « projet sens » de faire ce que je fais, en l'occurrence d'accompagner les personnes à travers la médiation ? Pour qui je le fais ? Quels sont les parts en moi conscientes et inconscientes ayant besoin d'être médiées ?

Ensuite vient l'auto questionnement proposé à nos médiateurs : pourquoi est-ce important de rencontrer tel ou tel type d'expérience comme le conflit ? Comment suis-je le co/auteur de la situation problème ? Dans quelles boucles de répétitions ou dans des relationnelles suis-je amené à stagner ?

Vers quel changement de regard, puis-je aller au travers de la rencontre singulière avec l'autre ?

Que m'apprends le vis-à-vis (Vie à Vie) avec l'autre dans « l'arène » à propos de qui et du comment je suis au monde et comment je me situe dans l'altérité ?

Toutes ces questions tournant autour de la thématique existentielle vont réellement permettre une progression et une ouverture du champ de conscience.

La médiation dans sa pratique et ses effets est donc bien « passage » vers un état supérieur de conscience car elle oblige qui la pratique et/ou en bénéficie à la transmutation d'un état insatisfaisant vers un état désirable en passant par la case « responsabilisation/action ».

Oui réellement, la médiation invite à la transformation. Elle est passage et étape à la fois vers un savoir être et un savoir devenir. Lorsque les médiateurs parviennent à sortir de leur « chaos » (cristallisé par le conflit) et se repositionnent en tenant compte non seulement de leurs besoins, leur intérêts mais aussi ceux d'autrui, ils pourront à travers un nouvel agencement intérieur, « accoucher d'une étoile qui danse » comme dirait Nietzsche.

Et qui sait, si nous ne sommes pas à ce point nommé dans l'allégorie de la transmutation alchimique d'un état premier vers un autre plus élevé, plus reliant !

D'aucuns prétendent alors que l'approche médiation est susceptible de transformer « le plomb en or », à savoir, le « plomb » des anciennes croyances, des anciens schémas relationnels et comportementaux improductifs vers « l'or » d'une authentique individuation (telle que l'entend JUNG).

De là à soutenir la thèse selon laquelle l'approche médiation dans ses effets, agirait telle une « pierre philosophale »... qui sait si la métaphore pourrait trouver écho et sens en vous ?

Le débat reste ouvert... et mérite d'être élargi. A vos feedback donc chers Médiateurs !

Puissions-nous rencontrer, chacun à sa manière une « étoile qui danse » pour ensuite composer ensemble une inspirante Constellation !

Maria Ruisi

FORMATIONS - CONFERENCES - ATELIERS -

Workshops : “NIEUWE INSPIRATIES VOOR BEMIDDELAARS”

Nieuwe inspiraties voor bemiddelaars

Binnenkort start Narratieve inspiratie voor bemiddelaars/mediators. In deze zomerworkshop oefen je met narratieve werkvormen, inzetbaar bij alle vormen van bemiddeling.

In september starten de twee leerrijke oefendagen over het thema Het vergroten van het eigen repertoire als bemiddelaar.

Gevolgd door de workshop “Ouderschapsregelingen na scheiding: bemiddelen met ouders en kinderen waar je leert hoe je de stem van het kind binnenbrengt in bemiddelen met ouders na scheiding.”

Workshops zijn erkend door de Federale overheid - Erkend voor de KMO-portefeuille



Interactie-Academie

10^{ème} Assises nationales - PROTECTION DE L'ENFANCE - L'HEURE DE VERITE - France

DATE ET LIEU : les 3 et 04/07/2017 au Palais des Congrès de Paris

RENSEIGNEMENT / CONTACT : [HTTP://LEBPE.FR/LEBPE/10-EMES-ASSISES-PARIS-2017/](http://lebpe.fr/lebpe/10-EMES-ASSISES-PARIS-2017/)

ORGANISATEURS : Le journal des Acteurs Sociaux en partenariat avec l'ODAS, le comité de pilotage des institutions nationales et la Ville de Paris. <http://lebpe.fr/lebpe/wp-content/uploads/2017/04/Assises-2017.pdf>

DROIT D'INSCRIPTION : 350€ assises@lejas.com ou christine.dussaut@lejas.com

DESCRIPTION : Quel véritable bilan peut-on tirer de ces dix dernières années ? Sur quoi avons-nous progressé, sur quoi avons-nous régressé ? Fait-on mieux ailleurs ? Pourra-t-on s'adapter à la vulnérabilité exponentielle de notre société et à la déliquescence de la plupart des repères éducatifs ? Quelles perspectives pour notre système et nos pratiques ?

Telles sont les questions sur lesquelles nous vous proposerons de débattre lors de cette édition anniversaire des Assises qui aura été précédée d'une enquête auprès de l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance pour recueillir leur position.



APOLOGIE DE LA LENTEUR



En flânant dans la Salle des Cinq Cents du Palazzo Vecchio de Florence, Lamberto Maffei, professeur émérite de neurobiologie à l'École normale de Pise, aperçoit au plafond et sur les murs des images de tortues, qui portent sur leur carapace une voile gonflée par le vent. Il est surpris et attiré par ces images accompagnées d'une légende : « Festina lente », « Hâte-toi lentement ».

ADULTS AND CHILDREN IN POST-MODERN SOCIETIES

DATE ET LIEU : **6 et 7/07/2017** Auditorium Maisin, Avenue Emmanuel Mounier, 51 Bruxelles

RENSEIGNEMENT / CONTACT :

<https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/juri/cefap/2017-international-conference.html>

ORGANISATEURS : UCL Family Law Centre (CeFAP)

DROIT D'INSCRIPTION : Conference in English. 180€ or 100€ for PhD Students

Description: The Conference will bring together family law experts from over 19 jurisdictions. The Conference will provide a critical comparative study of the ways countries recognise and protect legal relationships between adults and children in a contemporary context characterized by massive changes in family structures and by an increasing diversity of family configurations based on an expanding range of potential biological, social and emotional ties.

**VENDANGES DE LA MEDIATION 2017 – MEDIATION INTERNATIONALE**

DATE ET LIEU : **15 au 17/09/2017** à Suilly-la-Tour (France)

RENSEIGNEMENT / CONTACT : Tél : IFOMENE + 33 (0)1 44 39 52 18 ou etudes.ifomene@icp.fr - Tél : Evelyne Meissirel – OMA : + 32 (0)4 73 88 23 74 ou emeissirel@gmail.com ou durant le séminaire aux Granges : + 33 (0)3 86 26 30 71

ORGANISATEURS : co-organisées avec IFOMENE Paris et le soutien de TRIALOGUES

DROIT D'INSCRIPTION : 380€ + hébergement à la charge des participants - 15 premières inscriptions

Description : Nous réfléchissons ensemble sur le thème de la **médiation internationale** - interculturelle, avec Béatrice BLOHORN-BRENNEUR, pionnière de la médiation en France, présidente du GEMME et Stephen BENSIMON, directeur de l'Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation, tous les deux auteurs de nombreux ouvrages sur la médiation.

PMR - EUROPE

- RENSEIGNEMENT / CONTACT : info@pmr-europe.com - T +32(0)23.44.53.70 - rue Dodonée 113 - 1180 Bruxelles
- <http://www.pmr-europe.com/www/> - Coralie SMETS-GARY 0476-33.50.84. coralie.smets.gary@pmr-europe.com & Martine BECKER 0495-59.49.02. martine.becker@pmr-europe.com

INSCRIPTION :

- Formation en médiation sociale - Été 2017 - Inscriptions en cours - Il reste quelques places.
- Formation de base et en médiation civile et commerciale - limite d'inscription - 1er septembre 2017
22, 25, 26 septembre 3, 10, 17, 24 octobre 7, 14, 21, 28 novembre 5, 12, 18, 19 décembre 2017 – 9h30 à 17h30

UNIVERSITE DE PAIX - asbl

RENSEIGNEMENT / CONTACT : U.P. – Bd du Nord, 4 – 5000 NAMUR - info@universitedepaix.be - Tél. : +32 (0)81-55 41 40

DROIT D'INSCRIPTION : fonction du séminaire - <http://www.universitedepaix.org/>

- Développer l'estime de soi - 05/09/2017 - 26/09/2017 (4 mardis am)
- Harcèlement entre jeunes : intervention (niveau 2) - 07/09/2017 & 08/09/2017
- Introduction à la Communication Nonviolente - 14/09/2017 & 15/09/2017
- Il n'y a pas que les mots pour le dire - 25/09/2017 & 29/09/2017
- Ateliers de pleine conscience (adultes) - 26/09/2017 & autres dates (8 séances + 1 journée)
- Conférence : intro à la pleine conscience - 26/09/2017 - par Alexandre Castanheira
- Médiation créative à travers les arts - 02/10/2017 & 04/10/2017

MEDIATIONS - asbl

RENSEIGNEMENT / CONTACT : mediations@mediationsasbl.be - Tél. : +32 (0)2 426 16 43

DROIT D'INSCRIPTION : fonction du séminaire - <https://www.mediationsasbl.be/>

- Découvrir l'ENNEAGRAMME pour améliorer sa pratique de médiation – les 18 et 28/09/2017 (niv 1) et les 17 et 26/10/2017 (niv 2) de 9 h30 à 16h30
Formateur : Juan Romero, certifié en Ennéagramme, médiateur
- Formation continue "Viv(r)e nos émotions; Savez-vous pratiquer l'empathie ?
Les 22 et 25/09/2017 (pratique) de 9h30 à 16h30. Formatrice : Ginette Debuyck, médiatrice familiale agréée.
- Vidéo-formation de situations de médiation : 9h30 à 12h30 - Formatrice : Ginette Debuyck
Nous utilisons le caméscope pour observer et améliorer notre pratique de médiateur en situation de médiation.
- Formation longue pour médiateurs : début 13 et 14 octobre 2017.



Infos & Articles

1^{ère} COMPETITION INTERUNIVERSITAIRE DE MEDIATION - LIBAN

Le 18 mai, la faculté des sciences infirmières de l'Université libanaise et la faculté de traduction de l'Université islamique du Liban se sont opposées lors de la finale de la première compétition interuniversitaire de médiation au Liban.

<https://www.lorientlejour.com/article/1053948/premiere-competition-interuniversitaire-de-mediation-au-liban.html>

IT TAKES A SOLOMON : TEARING CHILDREN APART IN DIVORCE

by [Jacqueline Burnett-Brown](#) June 2017 From Dr. Jacqueline Burnett-Brown's [Diverse Solutions Blog](#)

When a couple with children decide that it is time to divorce it is important for them to remember they are not divorcing their children, nor are they divorcing their shared role as parent. The decisions parents make regarding how they will share parenting can lead to depression, anxiety, acting out behaviors, and even [suicide](#). In divorce and family [mediation](#), couples come to the table more often than not with [unresolved conflict](#) regarding what went wrong with the marriage and who is at fault. Many times, by the time a divorcing couple make it to mediation, one of them has already moved on to another relationship or moved to a new location. New problems are added to the equation and must be resolved before getting to what is really important in these mediations: the children.

Split-Decisions : Today more parents are deciding on shared parenting or joint custody. It is also not uncommon for fathers to want a 50/50 arrangement, literally split-custody. With this type of arrangement, the child or children have room and belonging in both parents' homes, and they alternate either every other day, or 3 days out of four with alternating weekends. While this may seem the equitable thing to do for the parents, it can be quite [traumatizing](#) for the children.

When there are unresolved issues brought to the table, this already complicated arrangement can become even worse. For example, if the arrangement is every other day, but the father has moved to a new location that requires a 30-minute drive to pick the child or children up from school on "his" day, it may seem unreasonable for the mother to demand that the children remain in afterschool activities that run well into the evening, thus cutting into the father's ability to have home time with the children.

Taking Parents Out of the Equation, Makes for Better Parenting : There are times when a couple have been separated for several months and the [other parent](#) is in a new relationship. The primary care parent, the legal address of the children for school purposes, may insist that the new significant other not be allowed to be in the other parent's home while the children are there. While this may seem to not affect the children, it does indirectly so, because it is sure to create conflict in the parent's new relationship which is bound to affect time spent with the children.

Other issues that arise in these types of arrangements is that one or both parents may take an entirely regimented attitude toward the arrangement. What this means is that there is limited to no flexibility for special occasions. For example: Tuesday night is Dad's night with the children. However, it is also the night where he has a business dinner he has been told he must attend. Mom does not agree with the request to switch nights, she has her Tuesday night with "the girls" and Dad will just have to give up the dinner or get a sitter for the children.

For the Sake of the Children : It is impossible to foresee every type of situation that can arise that will negatively impact children with a shared arrangement such as this. Some courts frown upon this arrangement, recognizing that it is [disruptive](#) to the child's routine. However, those that do not, and these types of arrangements are allowed, typically see families back within a year or two for modifications to the arrangements.

It is for these types of situations that some courts require divorcing parents wait year after separation before divorcing and making any legal decisions regarding custody and child support. Other requirements may be that parents attend a divorcing parents' child custody class. An increasing number of courts require that divorcing parents go through [mediation](#) before filing for divorce through the courts.

While all of these are measures created and installed to prevent emotional trauma to the children and to promote a greater sense of [stability](#), it is all still up to the parents to make the arrangements work.

There is generally very little doubt that divorcing parents genuinely love their children, and do genuinely want what is in the child or children's best interest. However, when one is angry, resentful, or experiencing jealousy it is difficult to see any part of that parent as in the best interest of the children.

Serving the best interest of the children during divorce is difficult, because emotions do get involved. It is important for parents to realize how very vulnerable their children are and that the loss of the sense of family can be quite devastating.

Conclusion : Before taking the issue of divorce and child custody before the courts, parents may benefit from individual, or couple's [counseling](#) expressly geared toward divorcing couples. Getting anger, resentment, and jealousy out of the way, and off the table before attending mediation will save so much heartache for both the parents and the children down the road. It is important not to forget about the children while sorting through marital conflict, it would also benefit the children to see a counselor, an outside party and a safe place to talk about their emotions. Parents should also keep a close watch on their

children for [warning signs](#) of depression. The best thing a divorcing couple can do for their children is to put their needs first, and let them know that you are not divorcing them, or your shared role as parent.

MEDIATION : LA CROISSANCE SE CONFIRME - FRANCE

La pratique de la médiation gagne du terrain dans la résolution des conflits dans les entreprises. C'est ce qui ressort du nouvel Observatoire des Stratégies de Médiations 2017 de l'Institut d'étude Squaremetric en partenariat avec le CMAP et Baro Alto. Selon l'Observatoire, près de 90% des entreprises ont été impliquées dans au moins une médiation ou davantage au cours de l'année passée. « C'est également une tendance de fond que nous observons. En suivant l'historique de nos données, nous remarquons un usage croissant de la médiation au sein des entreprises, notamment par le biais d'avocats qui la proposent à leurs clients. » souligne Sophie Henry, Déléguée Générale du CMAP, qui indique être le seul centre français à publier ses statistiques complètes sur les traitements des médiations et leurs typologies sectorielles. La majorité des acteurs impliqués dans les médiations se sont déclarés satisfaits des résultats obtenus au terme de leurs actions. 3 entreprises sur 4 déclarent que leurs procédures alternatives de règlements des différends ont été efficaces et très efficaces. Il en est de même pour leurs avocats qui se montrent satisfaits des résultats obtenus.

Des résistances au changement pour la médiation

Selon l'étude, des résistances au changement subsistent : 36% des avocats estiment que leur rôle est moins bien valorisé s'ils proposent de la médiation à leurs clients. Une perception en décalage avec les résultats des entreprises. 42% des organisations déclarent en effet que le rôle des avocats est plus important et mieux valorisé quand ils les assistent au cours d'une médiation.

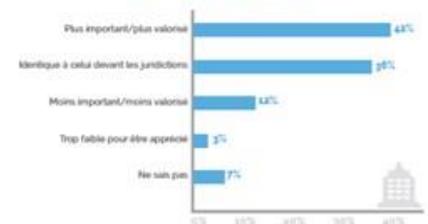
Et près d'une entreprise sur trois (36% selon l'étude) considère que la médiation n'affecte pas l'importance de la mission accordée à l'avocat. "En médiation, le rôle de l'avocat est crucial. Les entreprises clientes, elles, ne s'y trompent pas et considèrent, à l'inverse des avocats interrogés, que les avocats sont davantage valorisés en médiation que dans le processus judiciaire... Elles n'attendent pas d'effets de manche mais une assistance au plus près de leurs intérêts." observe Caroline Joly, Associée Baro Alto.

Des perspectives de croissance

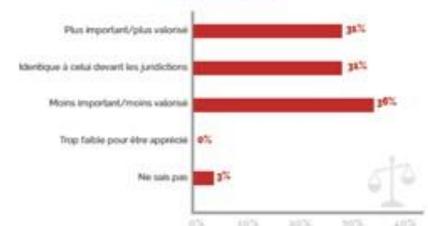
Les perspectives des entreprises et des avocats sont optimistes pour la médiation pour les années à venir : une organisation sur deux (49% exactement selon les résultats de l'étude) prévoit une augmentation du nombre de médiations dans leur domaine d'activité propre, même si elles ne sont que 13% à imaginer qu'il s'agira d'un développement important. [Lire plus](#)

● Comment considérez-vous le rôle de l'avocat agissant dans le cadre d'une médiation ?

ENTREPRISES



AVOCATS

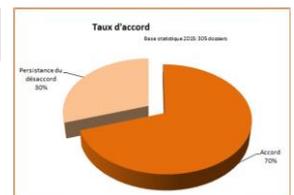


STATISTIQUES EN MEDIATION - FRANCE

Chaque année, le CMAP publie un baromètre de la médiation, qui fait état des statistiques et des grandes tendances de l'année écoulée.

<http://www.cmap.fr/le-cmap/les-statistiques-du-cmap/>

<http://www.cmap.fr/wp-content/uploads/2015/11/Statistiques-du-CMAP-Mediation-2016-.pdf>



STATISTIQUES EN MEDIATION - UK

MIAMs down 5% on year ago - Mediation starts also down on a year ago

Mediation information and assessment meetings (MIAMs) were down by 5% between January and March 2017 (3,210) compared to the previous year (3,393) and currently stand at around half of pre-LASPO levels. However, they were up on the previous quarter (2,698). The number of MIAMs fell sharply after the introduction of LASPO in April 2013, and numbers have fluctuated since then. [Read more](#) & [Full statistics](#)

[MIAMs](#) = Mediation Information and Assessment Meetings - [LASPO](#) = Legal Aid, Sentencing and Punishment of Offenders

LE MEDIATEUR EUROPEEN & LES DROITS DES CITOYENS - EU

Ce sondage Eurobaromètre a pour objectif d'évaluer la connaissance qu'ont les citoyens européens de la Charte des droits fondamentaux, ainsi que l'importance qu'ils attachent aux droits des citoyens européens.

Eurobarometer 75.1 - Results by country : https://www.ombudsman.europa.eu/fr/press/statistics/eb751_eb_factsheet.faces

RAPPORT D'ACTIVITES – STATISTIQUES / MEDIATEURS - CFM de 2005 à 2011

A lire : <http://www.cfm-fbc.be/sites/default/files/content/explorer/Activiteitenverslagen/Rapport%20d%27activites%202005-2011.pdf>

DROIT EUROPÉEN ET L'UNION EUROPÉENNE**La médiation obligatoire préalable à tout recours juridictionnel : oui sous conditions⁴**

La Cour de justice admet qu'un État puisse instaurer une médiation obligatoire comme préalable à tout recours juridictionnel. Cependant ce mode de règlement n'est conforme au droit à l'accès au juge que si certaines conditions sont respectées, limitant finalement sa mise en œuvre. Parmi ces **conditions** figurent le fait que la décision ne doit pas être contraignante pour les parties, qu'elle ne doit pas entraîner de retard substantiel pour saisir le juge, ou encore que la procédure doit suspendre la prescription et que des mesures d'urgence soient possibles.

Le recours aux modes alternatifs de règlement des différends est largement présent dans la législation des États membres, notamment en raison de la **directive n° 2013/11/UE** relative au règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Cette situation pose toutefois le problème de leur validité par rapport au droit d'accès à la justice, qui est un droit fondamental envisagé à l'article 47 par la Charte des droits fondamentaux et protégé en tant que principe général du droit de droit de l'Union, dès lors que cette procédure constitue un préalable à la recevabilité de la saisine du juge.

En l'espèce, la question préjudicielle était formulée par la juridiction italienne qui avait été saisie d'un recours par des consommateurs en litige avec une banque. Ainsi M. Livio Menini et Maria Antonia Rampelli ont directement saisi le tribunal ordinaire de Vérone dans une affaire qui les opposait à la banque Banco Popolare, cette dernière leur demandant de restituer la somme de 991.848,21 euros. Or, selon le droit italien, cette saisine du juge ne pouvait être déclarée recevable qu'à la condition que le litige ait été préalablement soumis à une procédure de médiation extrajudiciaire. En droit italien, cette procédure est obligatoire même lorsque le justiciable agit en tant que consommateur. En outre la législation italienne prévoit que les justiciables pour cette procédure doivent être assistés d'un avocat et qu'ils ne peuvent se retirer de la médiation sans juste motif. La Cour de justice va ainsi se prononcer sur la compatibilité de la législation italienne par rapport au droit de l'Union. La Cour, tout d'abord, examine la portée des obligations figurant dans la directive n° 2013/11/UE. Ce texte indique que le recours à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges est possible si trois conditions cumulatives sont réunies :

- la procédure doit avoir été introduite par un consommateur contre un professionnel au sujet des obligations découlant d'un contrat de vente ou de service ;
- la procédure doit répondre aux exigences d'impartialité, d'indépendance, de transparence et être efficace, rapide et équitable ;
- la procédure doit être confiée à une entité durablement établie.

Cependant ces conditions ne sont pas suffisantes, dès lors que la procédure n'est plus facultative mais obligatoire.

En effet, dans l'hypothèse où la procédure est obligatoire, avant tout recours juridictionnel, d'autres garanties doivent être apportées pour sauvegarder les intérêts du justiciables au regard du droit d'accès à la justice. Ces conditions sont nombreuses puisque la Cour de justice en identifie au moins six que le juge national devra vérifier. Ainsi l'exigence d'une procédure de médiation comme condition de recevabilité d'un recours juridictionnel peut s'avérer compatible avec le principe de protection juridictionnelle effective, « lorsque cette procédure n'aboutit pas à une décision contraignante pour les parties, n'entraîne pas de retard substantiel pour l'introduction d'un recours juridictionnel, suspend la prescription des droits concernés et ne génère pas de frais, ou des frais peu importants, pour les parties ». De plus, la voie électronique ne doit pas constituer l'unique moyen d'accès à la procédure de conciliation. Enfin, il doit être possible de demander et d'obtenir des mesures provisoires dans les cas exceptionnels où l'urgence de la situation l'impose.

Dès lors la Cour encadre strictement l'instauration d'une procédure de médiation qui conditionne la recevabilité du recours juridictionnel. [CJUE 14 juin 2017, Livio Menini et Maria Antonia Rampanelli, n° C-75/16](#)

LE PASSAGE PAR LE MEDIATEUR NE DOIT PAS FAIRE OBSTACLE A LA SAISINE DU JUGE

En France, la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle (article 4) inter-dit désormais au consommateur mécontent d'assigner un professionnel en justice sans passer au préalable par un médiateur. Est-ce légitime ? Un tribunal italien vient de poser la question à la Cour de justice de l'Union européenne. [Lire plus](#)

**À force de sacrifier l'essentiel pour l'urgence,
on finit par oublier l'urgence de l'essentiel.**

Edgar Morin ; La méthode, Éthique (2004)

⁴ http://actu.dalloz-etudiant.fr/a-la-une/article/la-mediation-obligatoire-prealable-a-tout-recours-juridictionnel-oui-sous-conditions/h/92b89a9be62c35173149618687b3ce92.html?utm_source=dvr.it&utm_medium=twitter&utm_campaign=dalloz

Humour Insolite

Comme l'été arrive, voici un peu de légèreté et de bienveillance, à vous de lire

Humour : « la médiation mène à tout » <http://www.union.fr/32157/article/2017-05-23/des-mediateurs-locaux-seront-formes-pour-enseigner-les-bons-reflexes-si-ca-sent#>

Des médiateurs locaux seront formés pour enseigner les bons réflexes «si ça sent le gaz» Reims

« Sensibiliser les familles des quartiers défavorisés à la sécurité de leurs installations gaz, c'est l'objet d'Isigaz déployé dès septembre. Quatre médiateurs seront formés pour visiter 9000 logements à Reims. » (Extrait de Union.fr du 23/05/2017)

Privés d'aller travailler en short, ces chauffeurs de bus viennent en jupe (vidéo)

Touchés par la canicule, ces chauffeurs de bus de la ville de Nantes souffrent terriblement de la chaleur dans leurs véhicules. Et ce n'est pas le règlement qui les interdit de porter un short qui va changer les choses.

<http://www.lameuse.be/1868916/article/2017-06-21/privés-d-aller-travailler-en-short-ces-chauffeurs-de-bus-viennent-en-jupe-video>

Une famille écossaise recherche un baby-sitter, payé 4 700 euros par mois: découvrez pourquoi le salaire est si élevé.

Cette famille écossaise a déjà connu cinq baby-sitters différents en l'espace d'un an. Tous sont partis, évoquant des incidents surnaturels au sein du domicile familial. Selon les propriétaires, la maison est ...

<http://www.lameuse.be/1868073/article/2017-06-20/une-famille-ecossaise-recherche-un-baby-sitter-paye-4-700-euros-par-mois-decouvr>

L'impressionnant sauvetage de deux éléphants qui partent secourir un éléphant tombé dans un étang (vidéo)

Filmée par des caméras de surveillance, la vidéo montre un sauvetage spectaculaire dans un enclos d'éléphants. Tombé à l'eau, l'éléphant va être sauvé par deux éléphants qui se sont précipités pour le secourir.

<http://www.lameuse.be/1867765/article/2017-06-20/l-impressionnant-sauvetage-de-deux-elephants-qui-partent-secourir-un-elephant>

Un cheval se transforme en baby-sitter pour un bébé de 8 mois: trop mignon! (vidéo)

Le cheval s'est rendu très utile en balançant le siège de la petite qui pleurait pendant une visite d'une étable.

<http://www.lameuse.be/1869495/article/2017-06-22/un-cheval-se-transforme-en-baby-sitter-pour-un-bebe-de-8-mois-trop-mignon-video>

Un logiciel pour reconnaître les moutons malheureux

Un programme informatique permettant de déterminer si les moutons souffrent ou sont malheureux a été mis au point par une équipe de chercheurs de l'université de Cambridge au Royaume-Uni dans le but d'améliorer leur bien-être.

<http://www.lapresse.ca/actualites/insolite/201706/01/01-5103420-un-logiciel-pour-reconnaitre-les-moutons-malheureux.php>

Le chapeau de la reine est-il pro-UE? A vous de le dire

<http://www.lapresse.ca/actualites/insolite/201706/21/01-5109671-le-chapeau-de-la-reine-est-il-pro-ue.php>



Jeux et activités d'apprentissage pour les enfants de 2 ½ à 12 ans

Auteur(s) : Delphine Druart & Michelle Waelpu – Ed. De Boeck - 128 pages

Prévenir la violence est devenu une préoccupation de notre société. A l'Ecole, des comportements de violence surgissent dès l'enseignement maternel. Que faire ? Dans cet ouvrage, vous trouverez : - des outils pédagogiques divers : règlements de vie, organisations d'activités apaisantes et de coins de défoulement... - des fiches méthodologiques détaillées de jeux de société et d'activités d'apprentissage coopératif qui ont été expérimentés dans des classes maternelles et primaires de l'enseignement ordinaire et spécialisé. Collection « Outils pour enseigner ».

<http://www.universitedepaix.org/products-page/jeux-cooperation/>

HUMOUR HELPS IN THE MEDIATION PROCESS

A good joke may be the key to resolving a legal dispute according to new research.

The study, funded by Monash University, RMIT University and the Australasian Institute of Judicial Administration, found that over two-thirds of mediators at the Victorian Civil and Administrative Tribunal (VCAT) used humour in mediation sessions.

The remaining mediators said they avoided the use of humour in sessions, or used it sparingly - only if the disputants introduced it or when it arose incidentally.

VCAT is a low-cost resolution tribunal that offers mediation as a way of resolving disputes in areas including building and planning disputes, retail tenancies and discrimination.

Monash University's Dr Becky Batagol said VCAT mediators who used humour in their mediation sessions reported it helped "lighten up" disputes, release stress and to break up "charged situations".

"One mediator with a central European background said that he used humour with clients from multicultural backgrounds to change the dynamic of the dispute," Dr Batagol said.

"The mediator said his own multicultural background made him more confident of using humour in this way."

The research also found that a quarter of the mediators were on the watch for potential cultural issues before attempting humour.

"The mediators' use of humour was a good match with the available research into the therapeutic and intellectual effects of humour in situations of conflict," Dr Batagol said.

"Humour is ideally suited for mediation because it is a way of creating an atmosphere of cooperation and reaching a midpoint between two opposites. It often means that solutions can be found to difficult legal problems."

Read more at: <https://phys.org/news/2012-02-humour.html#jCp>

FOUR WARNING SIGNS ON THE ROAD TO DIVORCE

There are **four signs** that signal a progressive, downward relationship spiral leading to divorce. But, you can learn to recognize these cautionary signals and take a detour that will put you back on the path to a long, satisfying marriage.

Which couple are you?

This week I met two young couples. Both couples have been married for about four years. Both couples are loving parents of a toddler. Both parents in both couples are gainfully employed in professional jobs that provide health insurance and retirement benefits. Both couples seem to "have it all".

But yet, they are distressed.

Amy and Brian are **heartbroken** because no matter how hard they both try, they can't seem to stop having the same fights over and over again.

Lisa and Mike feel **angry** because they each see their marital problems as the other's fault and they have given up trying to talk about it because talking just leads to another fight.

From the outside looking in, these couples seem similar. Both couples experience a lot of conflict and feel distressed. But for Amy and Brian there is still a high likelihood that they can bring the joy back to their marriage if they quickly take steps to turn their relationship around. For Lisa and Mike, the chances are slim because they've gone too far down the wrong road.

Four Signs You Could Be Headed for Divorce

You view your relationship problems as severe. You started out as **flowers** (lovers who are also best friends). But, now you notice that conflict is more frequent and has taken on a negative tone, especially for major issues that keep recurring. This negativity then begins to bleed over into other aspects of your life, as well. But, still you are turning toward each other to work things out.

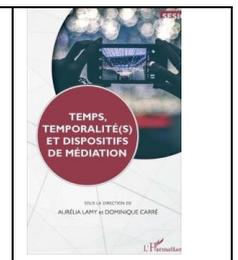
Talking things over seems useless. You begin to blame the other for your relationship problems and your relationship talk is characterized by complaints, sarcasm, reciprocated negative feelings, and problem escalation or flooding the conversation with multiple criticisms. You start to turn away from each other and try to solve the problems individually, rather than as a couple.

Spouses start leading parallel, but separate lives. To reduce conflict and tension, and to get some perspective on the relationship, spouses avoid talking about their relationship or issues other than those topics that surround their daily routines. When other issues do come up, the intense conflict, criticism, and even contempt return. So, you and your spouse begin to keep your distance and to live more like polite roommates than the intimate flowers you once were.



Ouvrages consacrés à la médiation... au conflit.....à la communication...

	<p>Confidentialité et Médiation - Un principe si délicat... Les rencontres de Montalieu</p> <p>Partager agréablement et stimuler activement réflexion et recherche : Montalieu se veut LE rendez-vous annuel choisi par les médiateurs expérimentés pour faire le point ensemble sur éthique, méthodes et pratiques. Un haut lieu, très ancien et pourtant rebâti à neuf de ses mains par un médiateur, mêlant les arts manuels et intellectuels. Chaque printemps, vingt cinq médiateur/es y font une conviviale retraite. Un thème d'intérêt majeur y est travaillé et enrichi en compagnie de plusieurs penseurs et chercheurs invités. Car plus un processus humain est vivant, informel, pragmatique, plus il réclame une pratique responsable et réfléchie. Synthétisés et publiés chez Médias & Médiations, suivis de conférences sur les thèmes qu'ils abordent, les fruits de ces Rencontres sont ainsi mis à la disposition de tous/toutes les médiateur/es.</p> <p>Ed. Medias-médiations 2017-06</p>
--	--

<p>Temps, temporalité(s) et dispositifs de médiation - Dominique Carre (Auteur) & Aurélia Lamy (avec la contribution de)</p> <p>Cet ouvrage questionne le temps et les temporalités des dispositifs de médiation au regard du temps social. En proposant des articles aux terrains diversifiés, cette publication cherche à cerner les enjeux des dispositifs de médiation en identifiant dans la mesure du possible, les contraintes, les limites mais surtout les possibilités nouvelles offertes par ces dispositifs qui renouvellent ainsi un agir au niveau des pratiques sociales.</p> <p>Ed. L'Harmattan 2017-06-15</p>	
---	---

	<p>La médiation à l'usage des professionnels de la construction de Vincent Borie</p> <p>« Didactique, alliant théorie et pratique, ce guide favorisera le développement des modes amiables de résolution des différends dans le domaine de la construction qui est un poumon de notre économie. Comme la justice, la construction est d'abord une œuvre humaine. Et la justice apporte désormais des réponses diversifiées correspondant aux besoins, aux intérêts et aux moyens des parties, dans le respect de leurs droits fondamentaux. Au nombre de ces réponses figurent la conciliation, la médiation, le droit collaboratif ou encore la convention de procédure collaborative.</p> <p>Avec l'aide d'un tiers – indépendant, impartial et compétent – la médiation permet aux parties en conflit de nouer ou de renouer un dialogue. L'auteur expose tous les avantages que les modes amiables de résolution des différends offrent aujourd'hui aux acteurs du domaine de la construction. Tout en analysant finement les freins, souvent culturels, qui peuvent s'opposer à leur adoption, il donne des clés pour s'approprier le processus de médiation. »</p> <p>Fabrice Vert, conseiller à la cour d'appel de Paris, coordinateur de l'activité des conciliateurs de justice et des médiateurs.</p> <p>Ed. Eyrolles 2017-05-25</p>
---	---

<p>Le jour où les lions mangeront de la salade verte de Raphaëlle Giordano (Auteur)</p> <p>L'homme est un lion pour l'homme... Et les lions ne s'embarrassent pas de délicatesse. Sûrs de leur bon droit, ils imposent leurs vues sans conscience de leur égocentrisme et de leur appétit excessif pour les rapports de force. Ces lions, nous les croisons tous les jours : automobiliste enragé, conjoint gentiment dénigrant, chef imbu de pouvoir, mère intransigeante qui sait mieux que nous ce qui est bon pour nous... C'est ce que Romane appelle la « burnerie » !</p> <p>Trentenaire passionnée et engagée, Romane a créé pour aider ces félins mal embouchés une société qui leur propose des sessions de relooking intégral de posture et de mentalité. Dans son nouveau groupe, elle a de très beaux cas. Surtout un : Maximilien Vogue, célèbre homme d'affaire, PDG d'un grand groupe de cosmétique, charismatique en diable, mais horripilant spécimen de « burné » égotique. Saura-t-elle le conduire à faire évoluer ses comportements pour l'amener à révéler autrement sa puissance intérieure avec plus de justesse et de respect pour les autres ? Une chose est certaine : elle va avoir du fil à retordre...</p> <p>Ed. Eyrolles 1/06/2017</p>	
--	---

	<p>DE SCHEIDINGSNAVIGATOR - De weg door scheidingsprocessen - Jocelyn Weimar & Lianne van Lith</p> <p><i>De ScheidingsNavigator</i> is bedoeld om u handreikingen te geven om uw cliënten door het gehele scheidingsproces heen te navigeren.</p> <p>Deze handreikingen bestaan uit onder andere een uitgebreide proceskaart waar</p> <ul style="list-style-type: none"> • de processen en de fasen van een 'doorsnee' (echt-)scheiding in opgetekend staan, • een uitgebreide uitleg over de fasen binnen de processen waar cliënten mogelijk doorheen gaan • en verschillende praktische modellen die als tools ingezet kunnen worden <p>http://scheidingsnavigator.swpbook.com/img/2-swplogo.png</p>
--	--